BOURSE AUX VELOS 2023

FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS

RÈGLEMENT

LES VENDEURS S'ENGAGENT À RESPECTER LES POINTS SUIVANTS :

- **Les articles** pouvant être déposés : vélos (tous types), trottinettes, rollers, skate, draisiennes, protections, casques, accessoires associés.

- Les organisateurs **déclinent toute responsabilité** concernant le matériel déposé.

- Les organisateurs peuvent refuser un matériel à un prix trop élevé par rapport à son état.

- Les articles vendus ne sont **ni repris ni échangés**.

- Nous n'acceptons pas les professionnels.

- **Montant de la participation:**
1€ pour le dépôt d'un article de - de 30€
2€ pour le dépôt d'un article de + de 30€
+ 5% des ventes reversées à l'association du Foyer d'Animation

- Le matériel déposé et invendu devra être **impérativement être retiré le samedi avant 18h00**. Dans le cas contraire il sera demandé au vendeur 50 % de la valeur du bien déposé.

MERCI !

BONNE BOURSE A TOUS !